

C. AVANCEMENT DES PROGRAMMES LEADER

1. La vie des GAL en 2011

❑ Coût de fonctionnement et d'ingénierie

En Midi-Pyrénées, les GAL ont prévu d'affecter 15,9% de leur maquette à la mesure 431 qui permet de financer les frais d'animation et de gestion du GAL.

Année	% 431/total programmé annuel	% frais fonctionnement / total programmé annuel
2009	34%	2.87 %
2010	12 %	1.08 %
2011	12.6%	1.41%
Cumul 3 années	15.56 %	1.48 %

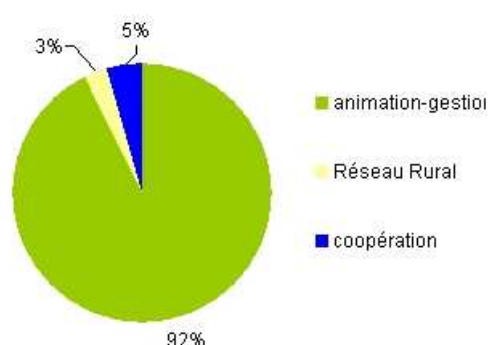
La première année 2009 ayant nécessité un fort investissement des équipes techniques, le poids de cette mesure n'était pas représentatif.

Sur 2011, année de croisière, les frais d'ingénierie ont, en moyenne, un petit peu augmenté en comparaison avec 2010, mais le rapport du montant programmé sur la 431 en comparaison du total LEADER programmé n'a presque pas changé (12,6% en 2011 contre 12% en 2010). La part des frais de fonctionnement a elle aussi un petit peu augmenté : 1,41% contre 1,08% en 2010.

Cependant, de manière générale ces frais restent tout à fait conformes aux prévisions.

❑ Répartition du temps de l'ingénierie :

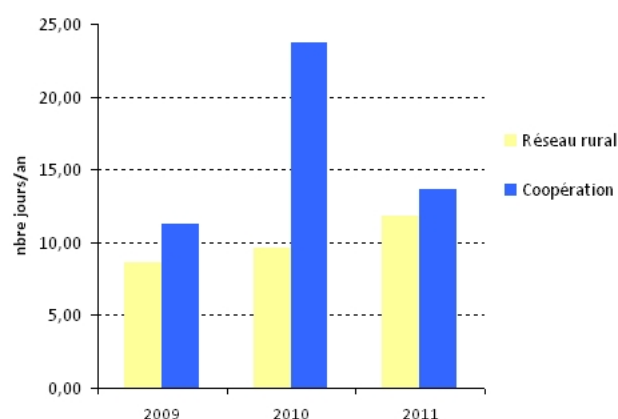
Répartition du temps de l'équipe technique GAL en 2009-2010 et 2011



Globalement, en moyenne, la répartition du temps des agents entre gestion-animation, réseau rural et coopération n'a pas vraiment évolué depuis 2010, avec toujours 92% du temps passé à l'animation/gestion.

En moyenne, les agents des GAL ont passé moins de temps sur la coopération en 2011 qu'en 2010. 2 GAL ont toutefois largement augmenté ce temps en 2011 pour lancer une ou des actions nouvelles. Le pic de temps passé sur la coopération en 2010 pourrait être corrélé au temps nécessairement très important passé à l'émergence de projet pour la plupart des GAL.

Temps passé sur le Réseau Rural et la coopération en 2009, 2010 et 2011 (moyenne sur 14 GAL en 2009-2010, 16 GAL en 2011)

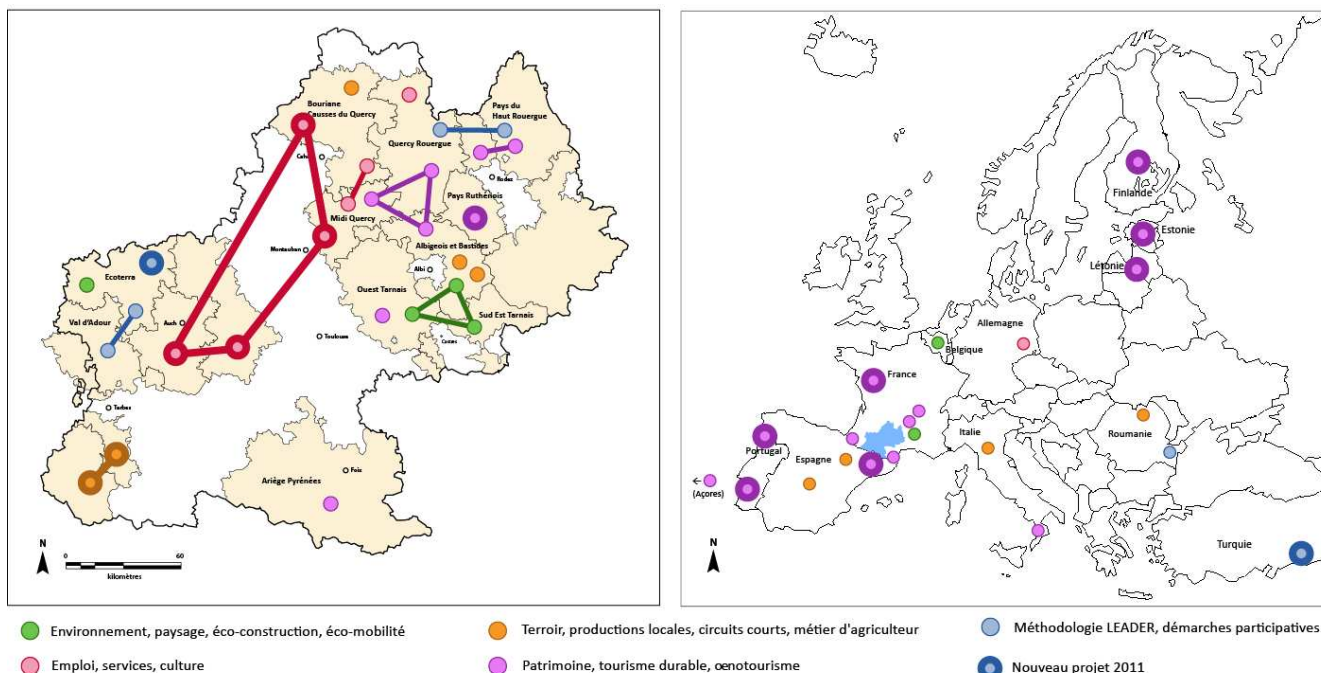


❑ **Coopération : principales avancées :**

En 2011, **5 nouveaux de projets** se sont construits (dont la plupart sont encore en cours de montage). Au total, on observe **18 projets de coopérations** dans lesquels sont impliqués les GAL de Midi-pyrénées : 10 en émergence ou en cours de montage (lancements prévus en général en 2012) , 7 en cours de réalisation et 1 achevé.
 Pour l’instant, seul un GAL sur les 16 n’a pas pris part à une action de coopération.

Echelle de coopération	Nombre de projets
Inter-territoriale (Midi-Pyrénées)	6 (impliquant 14 des 16 Gal Midi-Pyrénéens)
Inter-régionale (France)	3 (plus 2 qui sont aussi transnationaux)
Transnationale (Europe)	10 (dont 2 sont aussi inter-régionaux, et 1 inter-territorial)

Si de nombreux projets impliquent des GAL de pays étrangers, la coopération inter-territoriale au sein de Midi-Pyrénées se renforce aussi avec seulement 2 GAL sur les 16 qui ne développent pas ce type d’échange.



2. Les modifications de maquettes

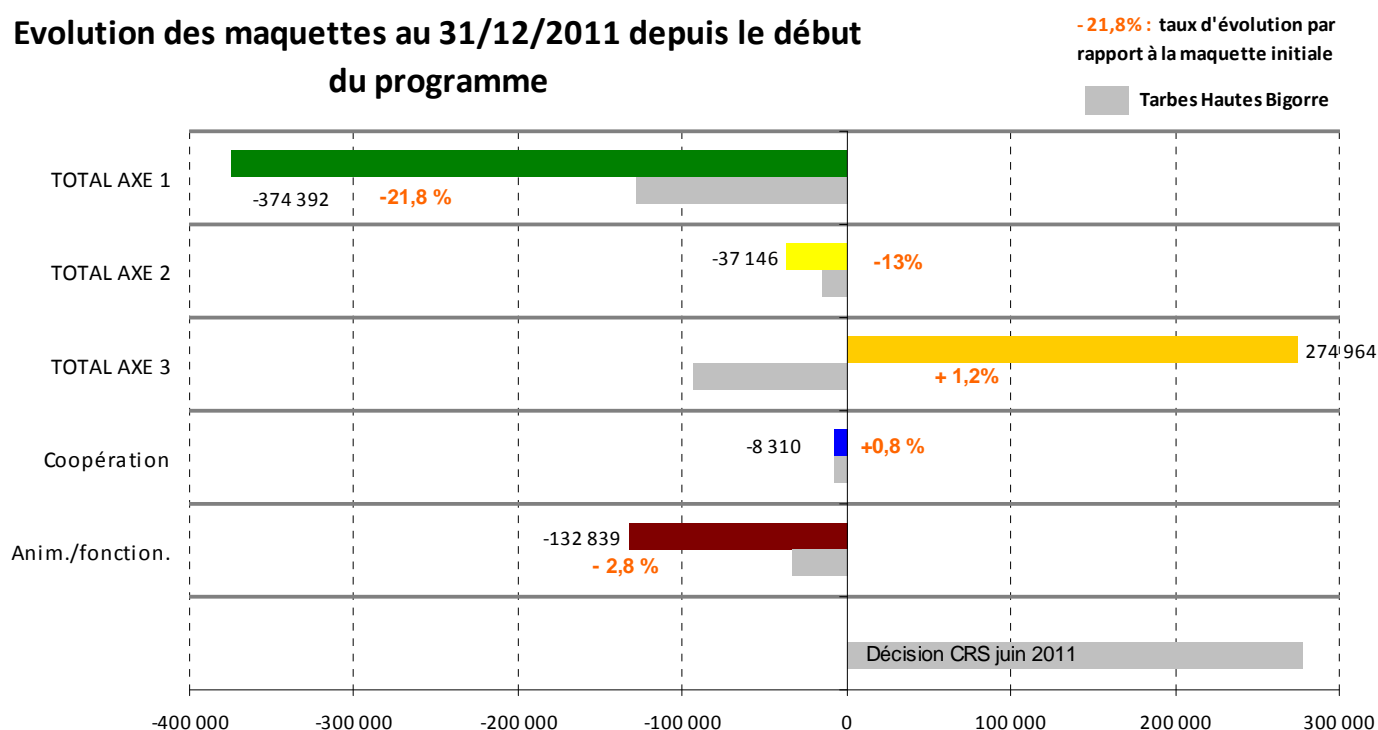
Depuis le début du programme, 10 des 16 GAL ont modifié la répartition entre mesures de leurs enveloppes, par voie d'avenant ou non.

En regardant la répartition globale par axes au niveau régional, il apparaît que la mesure 411 a été fortement réduite depuis le début du programme : 374 392 € ont été retirés, ce qui représente 22% du montant initial ciblé sur des objectifs de l'axe. Les GAL ont des difficultés à intervenir sur le domaine agricole qui trouve son accompagnement classiquement sur l'axe 1. Il en va de même pour la mesure 412, qui a perdu 13% (-37 146€) de son enveloppe depuis le début du programme.

D'autre part, les GAL ont décidé de restreindre cette année la maquette affectée à l'animation du programme LEADER : la mesure 431 a ainsi perdu 132 839 €, soit 3% de son montant initial. Celle-ci ayant été légèrement surestimée au début du programme, il s'agit de rectifications qui vont dans le sens d'une efficacité optimale des financements.

C'est surtout à l'axe 3 qu'ont profité ces transferts de fonds : la mesure 413 gagne en effet 274 964 €, soit 1,2% de sa maquette initiale.

Evolution des maquettes au 31/12/2011 depuis le début du programme



Comme le montre le graphique suivant, ces transferts entre axes cachent des mouvements entre mesures importants. Ainsi, pour la seule mesure 413, les mouvements d'enveloppe représentent plus de 3 M€.

Pour l'ensemble des GAL, la tendance de 2011 a été à l'accélération des mouvements. La prise de recul sur la programmation et l'objectif de réalisation des maquettes ont conduit les GAL à répartir plus efficacement leur enveloppe pour se mettre en situation de mieux accompagner les projets émergents tout en réalisant leur stratégie.

Dans le détail des mouvements de maquette par mesure, plusieurs points sont à noter :

- Les mesures tournées vers Natura 2000 ont été fortement amputées : mesure 323B avec une perte de 77% de sa maquette soit 150 000€, les mesures 227 et 323A qui ont totalement disparu de la maquette régionale de l'axe 4.

- La mesure 351, créée en 2010 par l'autorité de gestion du PDRH pour répondre à la demande nationale des GAL, n'a été activée que par le GAL Ariège Pyrénées pour une dotation de 150 000€.

- Les mesures de diversification économiques subissent des retraits importants : la mesure 311 a perdu 41% de sa maquette, soit -590 000€, 22% pour la mesure 312 (-235 000€) et 16% pour la mesure 331 (-207 000€).

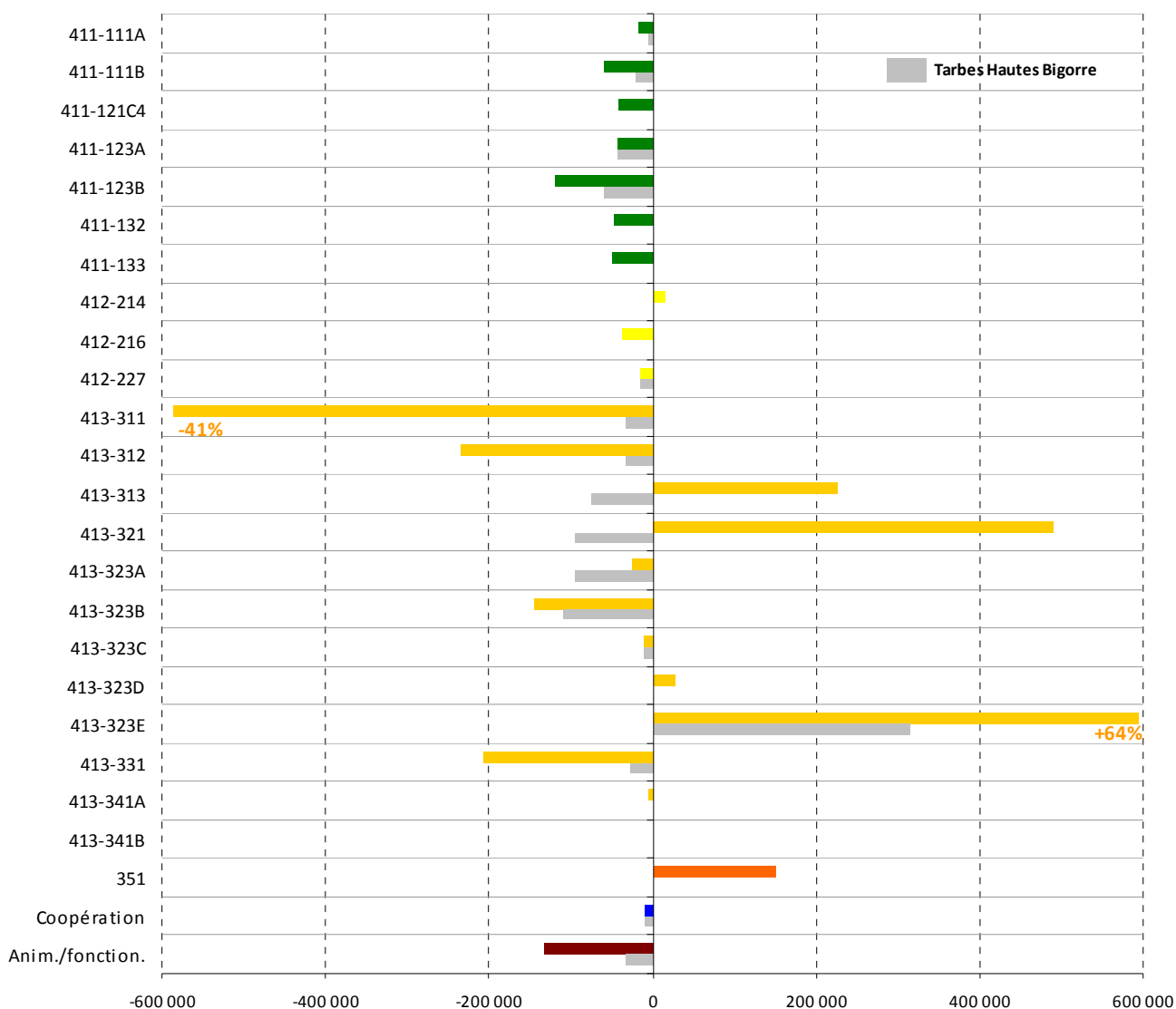
- Les dispositifs qui ont le plus bénéficié des mouvements de maquettes sont ceux en faveur du tourisme, de services de base et du patrimoine : 313 (+227 000€, 4%), 321 (+490 000€, 5%) et 323E (+600 000€ soit 64% de sa maquette initiale). Cette inflexion est cohérente avec la stratégie des GAL.

- La coopération, qui avait été fortement abondée en 2010 par le GAL Ouest Tarnais (+80 000€) a fortement baissé en 2011 (-88 000€), He revient donc au niveau de sa maquette initiale.

En général, les GAL de Midi-Pyrénées ont cherché en 2011 à recentrer leurs actions sur les projets culturels, touristiques et de service sur leurs territoires.

Force est donc de constater que l'ambition de promouvoir la démarche ascendante LEADER de façon transversale auprès des acteurs agricoles et forestiers des axes 1 et 2 n'est pas atteinte à ce jour. Pour autant, quelques exemples apparaissent probants : ainsi, le GAL Vallée des Gaves a abondé cette année les mesures 214 et 311 tournées vers les démarches de diversification agricole et de pratiques respectueuses de l'environnement.

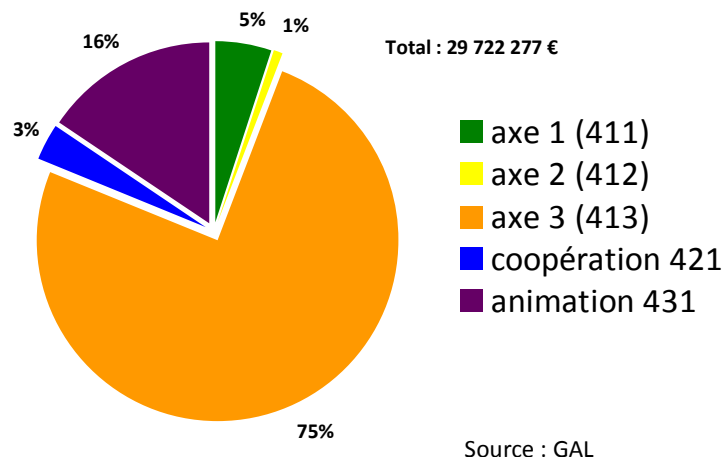
Evolution des maquettes au 31/12/2011 depuis le début du programme



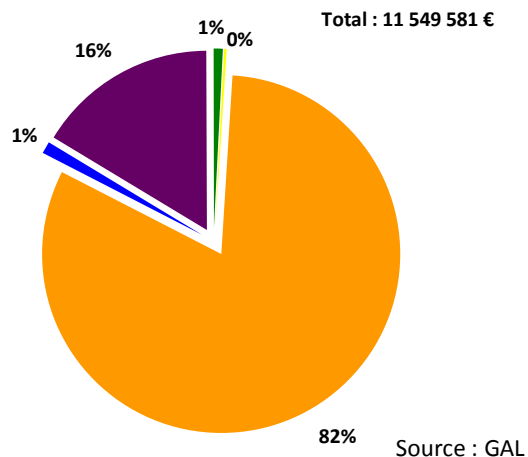
3. L'avancement financier de l'axe 4 au 31/12/2011

L'avancement global de l'axe 4 au 31/12/2011 révèle que, comme en 2010, les deux principales mesures (431 et 413) constituent 98% de la programmation contre 91% prévu dans la maquette régionale.

Montants maquetés par mesures au 31/12/2011

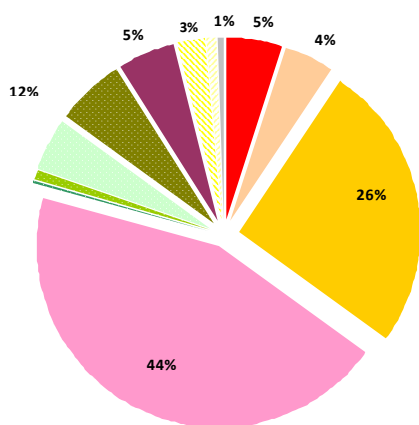


Montants programmés par mesures au 31/12/2011



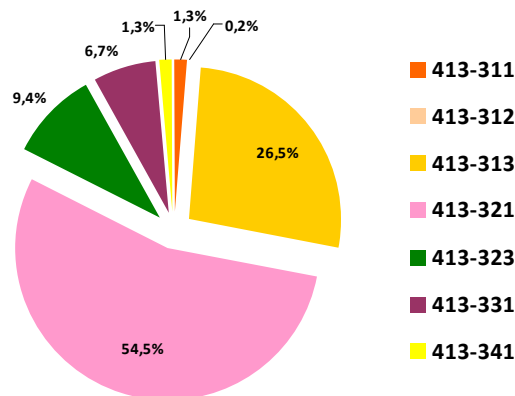
Le détail de la programmation par dispositifs de la mesure 413 montre toujours le poids important de la programmation de la mesure 321 (53%). Cependant, il est à noter qu'en comparaison de l'année 2010, les mesures 313 et 323 ont elles aussi bien avancé, constituant respectivement 25,7% et 13,4% de la programmation totale contre 22% et 11% l'an dernier.

Répartition de la maquette de la mesure 413 au 31/12/2011



- 413-311
- 413-312
- 413-313
- 413-321
- 413-323A
- 413-323B
- 413-323C
- 413-323D
- 413-323E
- 413-331
- 413-341A
- 413-341B
- 413-351

Montant FEADER programmé sur la mesure 413 au 31/12/2011

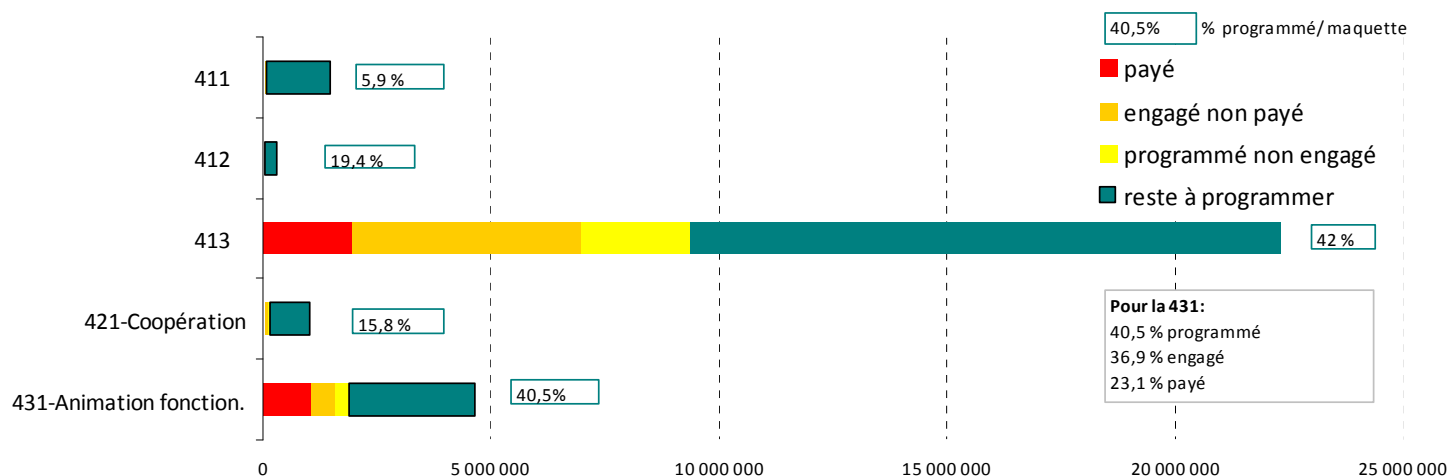


L'analyse par dispositifs de l'avancement de la programmation, de l'engagement et du paiement, confirme le poids significatif de la mesure 413 et de la 431-animation.

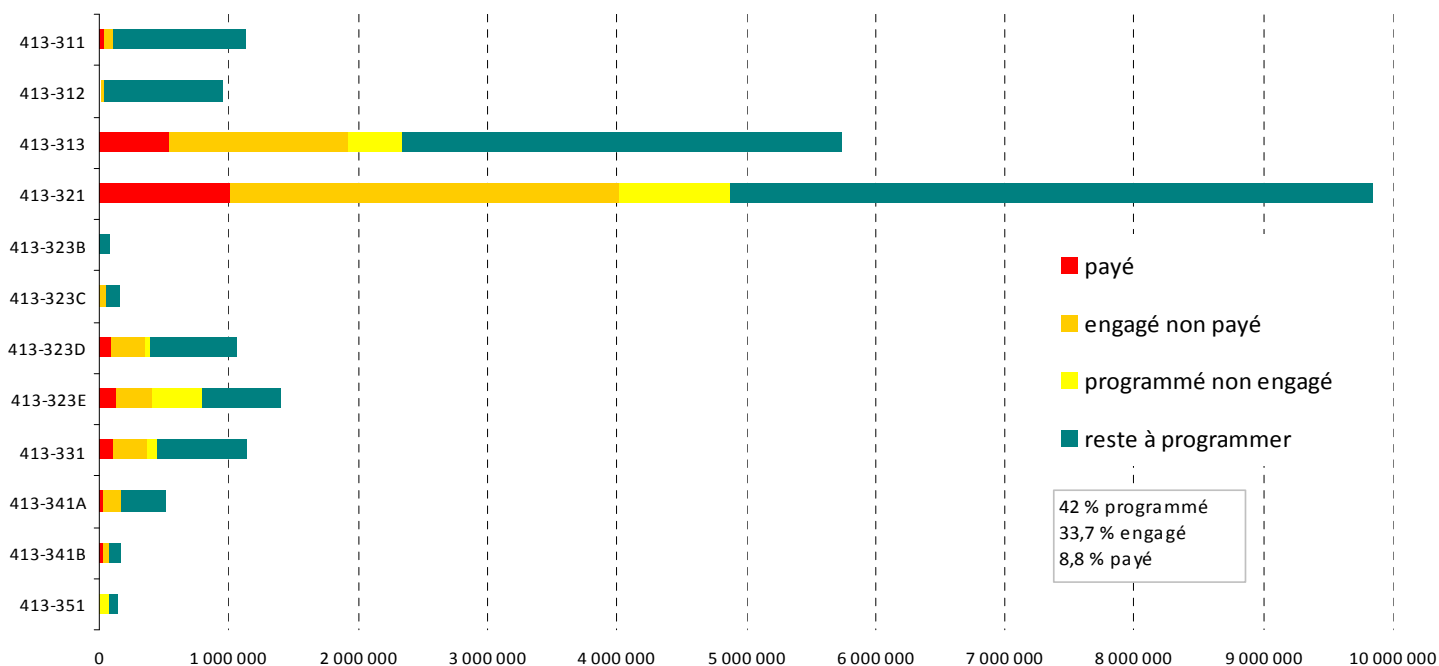
Au niveau des paiements, c'est la mesure 431 avec un taux de 23,1% qui est la plus avancée, devant la mesure 413 payée à 8,8%.

Les mesures 411 et 412, même si elle ne représentent qu'une faible part de la maquette, sont les deux mesures les plus en retard en terme d'engagement (respectivement 5,6% et 6,3%) et de paiement (1,6 % et 4,2%).

Avancement des mesures LEADER



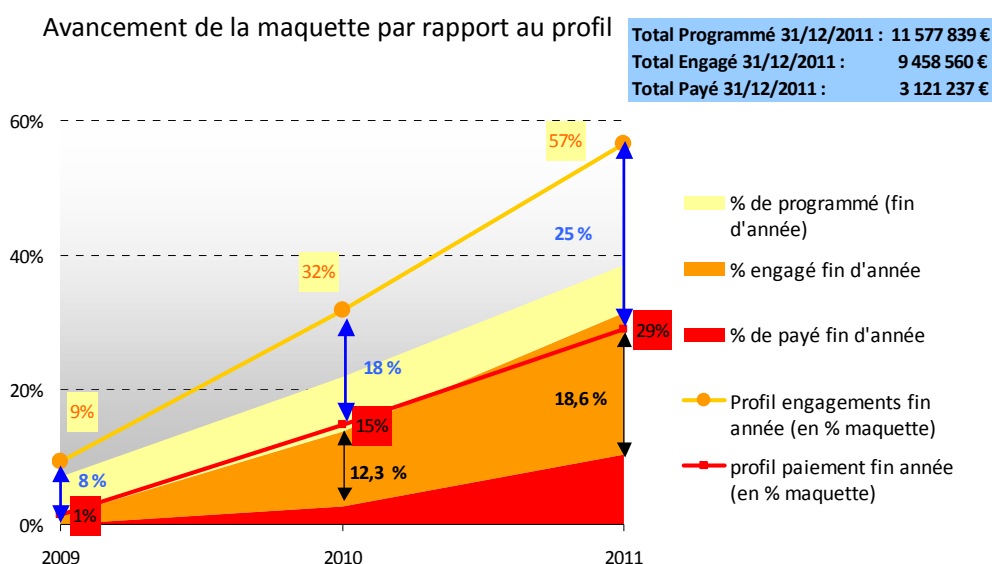
Avancement des dispositifs de la mesure 413 (75% de la maquette totale)



L'avancement global de l'axe 4 reste nettement en retrait des objectifs affichés lors de leur conventionnement :

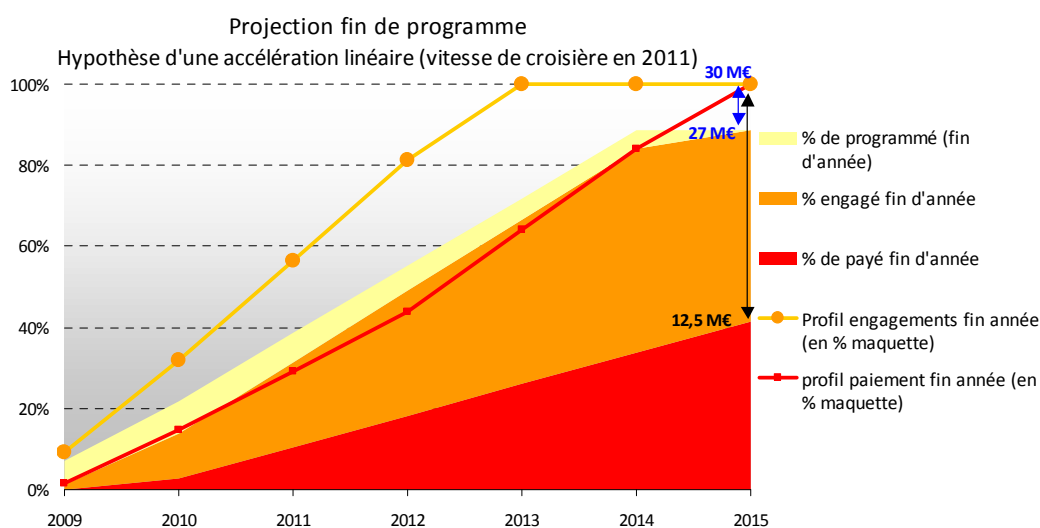
En % / maquette	Au 31/12/2010		Au 31/12/2011		Augmentation 2010-2011	
	Réalisé	Profil moyen régional	Réalisé	Profil moyen régional	Réalisée	Théorique (profils)
Programmé	21,8 %	–	38,95 %	–	+ 17,15 %	-
Engagé	13,9 %	32%	31,8 %	57%	+ 17,9 %	+ 25 %
Payé	2,4 %	15%	10,5 %	29%	+ 8,1 %	+ 14 %

On voit donc que l'année 2011 a été une année d'avancée certaine pour les GAL notamment concernant les paiements, même si aucun GAL n'atteint les objectifs fixés par les profils d'engagement et de paiement contractualisés dans leur convention Préfet de région – GAL - ASP.

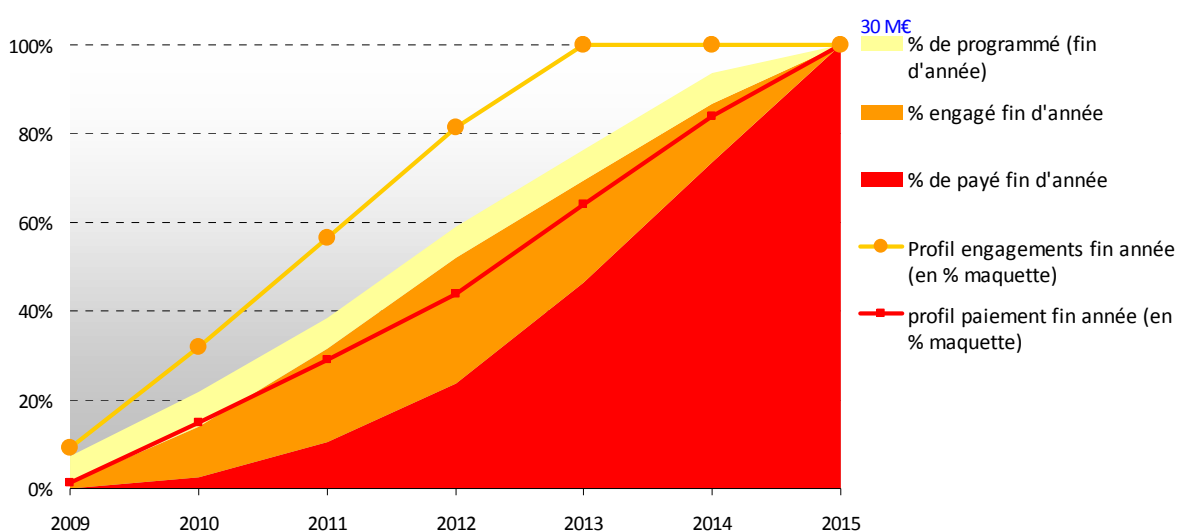


Concernant les engagements, le retard pris correspond environ à 1 an (les objectifs fixés pour fin 2010 sont presque atteints fin 2011). Pour les paiements, ce retard avoisinerait plutôt 1,5 ans.

Comme le montre le graphique suivant, si le rythme actuel de programmation-engagement-paiement est conservé, la maquette serait payée fin 2015 seulement à 42%.



Projection fin de programme : comment réaliser la maquette ?



Pour atteindre l'objectif de payer 30M€ au travers de l'axe 4 LEADER d'ici 2015, il faudrait, à partir de 2012 porter la programmation à **6 M€/ an** jusqu'à fin 2014 soit 1 M€ de plus qu'en 2011. L'effort à fournir sur les paiements devra être particulièrement important puisqu'il faudrait payer en moyenne **6,75 M€/an** ce qui correspond à **3 fois le rythme actuel**.

4. L'avancement des 16 programmes LEADER

Le graphique ci-après présentant la programmation, les engagements, les paiements de chaque GAL au 31/12/2011 montre des situations relativement contrastées :

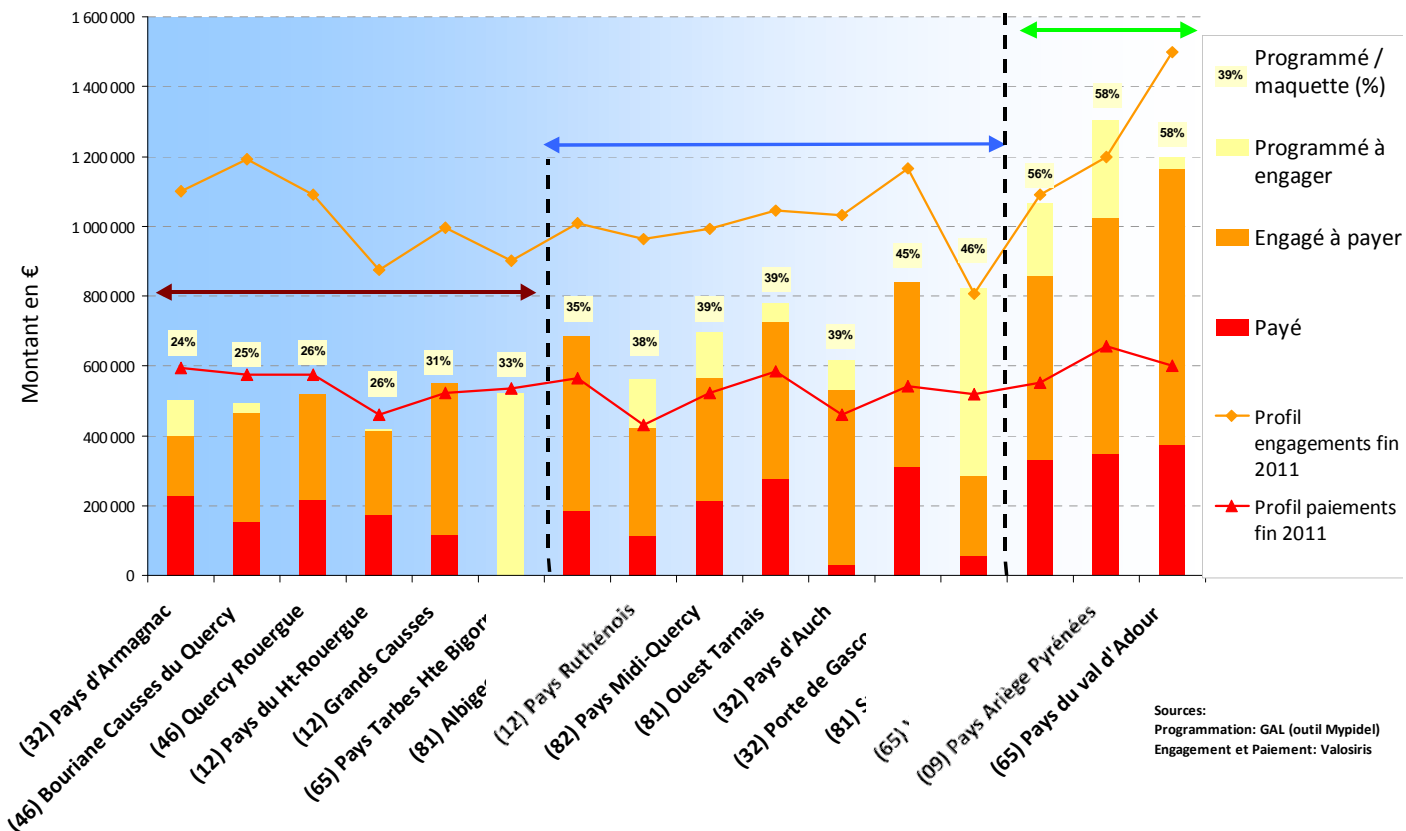
- le retard de **programmation** est, comme l'an passé, très variable suivant les GAL, de 24% à 58% de la maquette. 3 GAL ont notamment programmé plus de 55% de leur maquette, ce qui correspond à un rythme à peu près conforme aux profils d'engagement, alors que 6 GAL sont en dessous de 33%, niveau qui correspond à plus d'un an de retard par rapport aux profils ;

- globalement, le taux d'**engagement** par rapport au montant programmé est plutôt satisfaisant avec 5 GAL pour lesquels tous les dossiers programmés ont été engagés. Il est à noter dans l'analyse des taux d'engagement qu'une série de GAL a tenu des Comités de programmation (CP) en toute fin d'année, limitant alors les possibilités d'engagement des dossiers programmés avant la fin d'année (GAL Albigeois, GAL Quercy Rouergue, GAL Armagnac et GAL Sud Est tarnais). On peut cependant s'inquiéter du non engagement des dossiers programmés en Tarbes Haute Bigorre ;

- 6 GAL accusent un fort retard concernant les **paiements** (moins de 8 % de la maquette), alors que 4 GAL progressent très bien avec plus 15% de leur maquette payée .

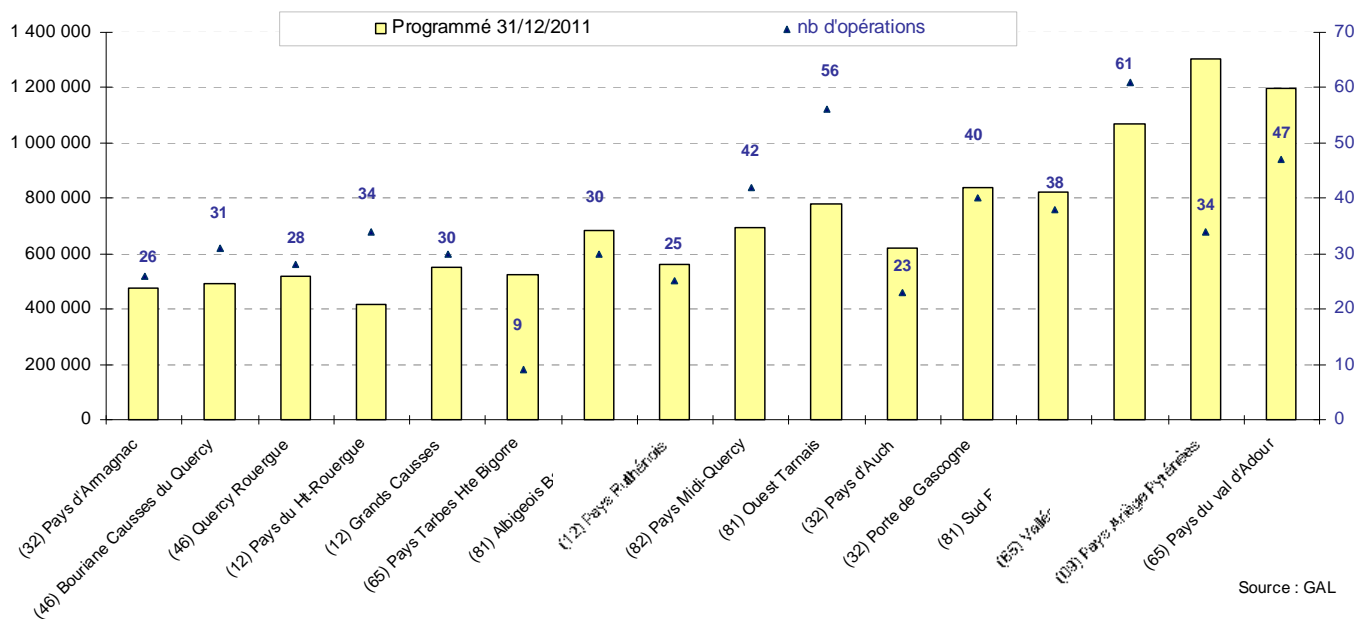
Avancement des maquettes des GAL au 31/12/2011

classement en fonction de l'avancée de la programmation par rapport à la maquette du GAL



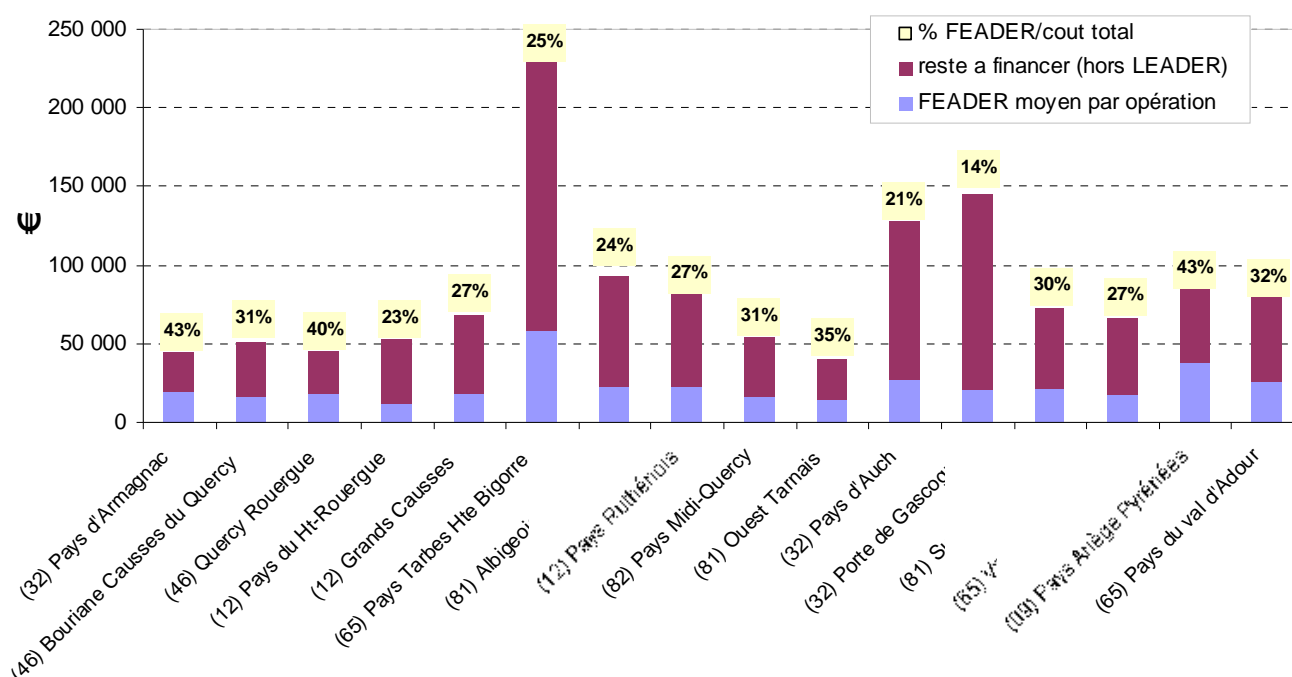
Pour servir leur stratégie, les GAL ont jusqu'au 31/12/2011 programmé chacun entre 9 et 61 opérations. La majorité a accompagné de 25 à 35 opérations, avec cependant 6 GAL qui en ont aidé plus de 38.

FEADER programmé au 31/12/2011



En moyenne, les opérations programmées sur l'axe 4 ont un coût total de **75 314 €** (76 000€ en 2010) et bénéficient d'une aide FEADER de **28 %** en baisse vis à vis des 33% de 2010. Cette moyenne cache des opérations d'ampleur assez variable au sein d'un même GAL et entre GAL : 3 GAL accompagnent en moyenne des opérations de plus de 130 000€, et 3 autres GAL programment des opérations moyennes de moins de 50 000€ de coût total. Concernant le co-financement FEADER, 3 GAL accordent des aides de plus de 40% du coût total de l'opération. Globalement, les GAL qui financent des opérations de taille importante accordent un taux d'aide inférieur à la moyenne régionale. Leurs programmes LEADER sont mieux avancés que ceux qui programment de petites opérations.

Coût moyen des opérations programmées et effet levier financier du LEADER



* * *

Cette analyse montre l'effort nécessaire que devront fournir les GAL pour arriver à remplir leurs engagements (profils) et souligne la diversité des situations individuelles de chacun des 16 GAL face à cette problématique.

Dans l'optique du dégageant d'office fin 2012/début 2013, la DRAAF Midi-Pyrénées organisera au printemps des rencontres individuelles avec chacun des GAL, en présence de l'ASP et de la DDT référente, afin de préciser le diagnostic d'avancement, les potentiels de projets et de prévoir les ajustements possibles entre maquettes des GAL.

Ce dialogue de gestion concerté devrait aboutir à une optimisation des maquettes des 16 GAL de la région afin de diminuer les risques de dégageant d'office et d'assurer l'objectif de consommation des 30 M€ de l'axe 4 en Midi-Pyrénées au terme du programme.

En parallèle de cet état d'avancement quantitatif et qualitatif au 31/12/2011, les GAL Midi-Pyrénées ont mené une auto-évaluation de leurs programmes qui apporte des éclairages intéressants. La synthèse régionale en cours sera présentée aux GAL puis soumise à l'avis de l'Instance d'évaluation du DRDR. Chaque Comité de programmation des GAL en tirera des conclusions pour son compte. L'Instance d'évaluation pourra émettre des recommandations sur la mise en œuvre de la démarche LEADER.